

Objectifs :

- Assurer la mission d'un « Concepteur » titulaire d'une AIPR
- Identifier et respecter les dispositions techniques et réglementaires correspondantes

Pré-requis

Maitrise de la langue française+ Savoir utiliser un ordinateur/une tablette).

Connaissances préalables requises dans les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains

Public concerné

Personnels assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens sous la direction de l'exécutant des travaux (Conducteurs de travaux, Chefs de chantiers, Chefs d'équipes).

Durée / Délai d'accès

7 heures

1 session inter/mois ; INTRA sur demande

Moyens pédagogiques

Exposés, échanges, documentations et guide sur l'AIPR.

Contrôle des connaissances : Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final.

QCM sur poste informatique

Validation :

Attestation de compétences « Concepteur » permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR en cas de réussite à l'examen (validité de 5 ans)

Informations complémentaires

Pour nos formations en INTER, nos locaux sont accessibles aux PMR.

Les méthodes pédagogiques pourront, si possible, être adaptées aux personnes en situation de handicap.

Réglementation

En application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

Programme

→ Contexte réglementaire et Normes

Identifier et connaître les contraintes réglementaires

Rôles, missions et responsabilité de chacun

→ Principes fondamentaux de sécurité et mesures de prévention

Identifier les types de réseaux, terminologies, risques liés aux réseaux existants et à construire, mesures de prévention (protection individuelle et collective)

→ Respecter et appliquer les procédures de prévention en amont du chantier

PPSPP, plan de prévention, procédures de DT-DICT, demande de mise hors tension, distance de sécurité ...

→ Gestion des travaux de réseaux aériens ou souterrains

Lecture de plans de réseaux, fuseaux d'imprécision

Gérer les aléas de chantier en cas de danger liés à la découverte de réseaux

→ Identifier les différents types de réseaux: souterrains, aériens et subaquatiques

Les différents types de réseaux.

La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles.

→ Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux

Objectifs :

- Assurer la mission d'un « Concepteur » titulaire d'une AIPR
- Identifier et respecter les dispositions techniques et réglementaires correspondantes

Pré-requis

Maitrise de la langue française+ Savoir utiliser un ordinateur/une tablette).

Connaissances préalables requises dans les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains

Public concerné

Personnels assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens sous la direction de l'exécutant des travaux (Conducteurs de travaux, Chefs de chantiers, Chefs d'équipes).

Durée / Délai d'accès

7 heures

1 session inter/mois ; INTRA sur demande

Moyens pédagogiques

Exposés, échanges, documentations et guide sur l'AIPR.

Contrôle des connaissances : Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final.

QCM sur poste informatique

Validation :

Attestation de compétences « Concepteur » permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR en cas de réussite à l'examen (validité de 5 ans)

Informations complémentaires

Pour nos formations en INTER, nos locaux sont accessibles aux PMR.

Les méthodes pédagogiques pourront, si possible, être adaptées aux personnes en

Programme (suite)

- **Analyser les récépissés des DICT* et appliquer les recommandations spécifiques au chantier**
Procédures : DT*, DICT, DTDICT* conjointe, IC*, ATU*, etc.
- **Analyser le plan des réseaux pour préparer son intervention**
Exploitation d'un plan de réseaux
Les classes de précision
Le marquage-piquetage
Analyse de l'environnement et identification des affleurants
- **Définir et mettre en œuvre les moyens de protection collective et individuelle**
Les EPC adaptés / Les EPI adaptés
- **Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à disposition**
- **Adapter les moyens et techniques d'exécution aux risques d'endommagement spécifiques au chantier**
Les techniques de travaux et les nouvelles méthodes de travail
- **Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter, si besoin, le responsable de projet**
Les situations d'anomalies
Le repérage des anomalies
La conduite à tenir Repérer les anomalies
- **Appliquer les règles d'arrêt de chantier**

Objectifs :

- Assurer la mission d'un « Concepteur » titulaire d'une AIPR
- Identifier et respecter les dispositions techniques et réglementaires correspondantes

Pré-requis

Maîtrise de la langue française+ Savoir utiliser un ordinateur/une tablette).

Connaissances préalables requises dans les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains

Public concerné

Personnels assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens sous la direction de l'exécutant des travaux (Conducteurs de travaux, Chefs de chantiers, Chefs d'équipes).

Durée / Délai d'accès

7 heures

1 session inter/mois ; INTRA sur demande

Moyens pédagogiques

Exposés, échanges, documentations et guide sur l'AIPR.

Contrôle des connaissances : Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final.

QCM sur poste informatique

Validation :

Attestation de compétences « Concepteur » permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR en cas de réussite à l'examen (validité de 5 ans)

Informations complémentaires

Pour nos formations en INTER, nos locaux sont accessibles aux PMR.

Les méthodes pédagogiques pourront, si possible, être adaptées aux personnes en situation de handicap.

Programme (suite)

→ Maintenir un accès aux ouvrages de mise sécurité des réseaux

Les différents dispositifs d'arrêt et leur accessibilité

→ Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage

La procédure en cas d'anomalie

La procédure en cas de dommage (règle des 4A)

→ Préparer les éléments nécessaires au récolement cartographique

→ Entraînement à la préparation de l'examen QCM

→ Passage du QCM AIPR « Concepteur »

Modalités pratiques :

- L'évaluation théorique est réalisée sur un ordinateur / tablette connectée à la plateforme QCM du MEEM
- 40 Questions aléatoires (1h maxi)
- Résultats communiqués dès la fin de l'examen